

Pour une réelle accessibilité à une éducation de qualité !

Gratuite

L'ASSÉ se positionne en faveur de la gratuité complète et universelle de l'éducation et de l'ensemble des services sociaux et publics.

L'ASSÉ se positionne en faveur d'un revenu minimum garanti pour toute personne résidant au Québec.

L'ASSÉ se positionne en faveur d'une augmentation significative de l'impôt des entreprises et des personnes à revenus élevés et pour que les gouvernements prennent toutes les mesures nécessaires pour en finir avec l'évasion fiscale afin de financer les deux mesures précédentes.

L'ASSÉ exige du gouvernement québécois qu'il réinvestisse massivement dans le système d'éducation et dans l'ensemble des programmes sociaux.

L'ASSÉ se positionne en faveur d'un revenu minimum garanti pour toute personne résidant au Québec.

Privatisation

Il importe que l'ASSÉ se prononce pour un investissement massif dans les institutions régionales ainsi que pour la mise en place de moyens sociaux qui améliorent la qualité de vie des régions et freinent l'exode de la population.

L'ASSÉ se positionne contre la dénaturaion et la disparition de cours complémentaires parce que ceux-ci permettent à l'étudiante et à l'étudiant de se doter de moyens pour jeter un regard critique sur la société. Dans le même esprit, l'ASSÉ se positionne contre la rationalisation de la banque universelle de cours.

L'ASSÉ s'oppose à toute forme de contingentement dans les programmes d'études collégiaux et universitaires, considérant qu'il s'agit d'une entrave à l'accessibilité à l'éducation ; que l'ASSÉ se prononce pour l'abolition de la cote R.

Prêts et bourses

L'ASSÉ exige une révision des prêts et bourses concernant les familles monoparentales.

L'ASSÉ se positionne pour que l'étudiant ou l'étudiante soit considéré-e autonome financièrement dès le départ du domicile familial.

L'ASSÉ se positionne contre la considération du couple comme une entité, dans le calcul des prêts et bourses ou de toutes autres formes d'aide financière. Pour l'abolition de la contribution parentale, de la contribution du conjoint et-ou de la conjointe et de la contribution de l'étudiante et-ou de l'étudiant.

L'ASSÉ se prononce contre le Remboursement Proportionnel au Revenu.

[WWW . asse - SOLIDARITE . QC . CA](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

